

## FRAIS ADMINISTRATIFS

▶ Frais uniques <b>d'admission</b> <i>Couvrent les frais d'étude de dossier et d'examen au cours de la période officielle d'admission</i>	<b>50 \$</b> (Non remboursables)
▶ Droits annuels <b>d'inscription</b> <i>À l'inscription de l'élève, puis une fois l'an à la période officielle de renouvellement de l'inscription</i>	<b>200 \$</b> (Non remboursables)
▶ Frais uniques d'inscription <b>au programme L'Apostrophe</b> <i>Couvrent les frais d'étude et donnent accès aux services spécialisés de soutien à l'apprentissage</i>	<b>200 \$</b> (Non remboursables)
▶ Frais de nature <b>administrative</b> <i>Traitement et impression de documents officiels</i>	<b>25 \$</b> (Non remboursables)

## FRAIS POUR LES SERVICES ÉDUCATIFS

Frais obligatoires de secondaire 1 à 5

▶ Droits annuels <b>de scolarité</b> <i>Couvrent les frais relatifs aux services d'enseignement de la formation générale au secondaire</i>	<b>4 025 \$</b>
▶ Frais <b>accessoires</b> à caractère éducatif <ul style="list-style-type: none"> <li>• 320 \$ - Horaire bonifié de 60 heures d'enseignement par année scolaire</li> <li>• 215 \$ - Séjour de leadership en centre de villégiature (incluant le transport en autobus)</li> <li>• 45 \$ - Services d'assistance professionnelle</li> </ul>	<b>580 \$</b> Payables en totalité au 1 <sup>er</sup> jour de classe
▶ Frais <b>accessoires</b> donnant accès aux services éducatifs <ul style="list-style-type: none"> <li>• 45 \$ - Informatique d'enseignement, licences et logiciels</li> <li>• 35 \$ - Matériel de classe et de vie scolaire à usage personnel ou périssable</li> <li>• 15 \$ - Photocopies d'enseignement</li> <li>• 20 \$ - Cotisation élève à titre d'école membre de la FEEP</li> <li>• 10 \$ - Assurances scolaires</li> <li>• 25 \$ - Cotisation à l'Association des parents du Collège Citoyen</li> </ul>	<b>150 \$</b> Payables en totalité au 1 <sup>er</sup> jour de classe  (Non remboursables)

Secondaire 1 seulement ou à l'admission du nouvel élève de tout niveau

▶ Frais uniques pour <b>l'accueil du nouvel élève</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 30 \$ - Frais techniques d'activation et de paramétrage de l'iPad</li> <li>• 15 \$ - Frais de cadenas</li> </ul>	<b>45 \$</b> (Non remboursables)
---	-------------------------------------

Frais facturés à la rentrée scolaire selon les options choisies

▶ Frais <b>de matériel</b> d'arts plastiques <i>Facturés à l'élève de tout niveau inscrit au cours d'arts plastiques</i>	<b>45 \$</b> (Non remboursables)
▶ Frais <b>de matériel</b> de laboratoire <i>Facturés à l'élève de 4<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup> secondaire inscrit aux cours optionnels de sciences</i>	<b>35 \$</b> (Non remboursables)
▶ Frais relatifs aux activités <b>des élèves finissants</b> <i>Facturés à l'élève de 5<sup>e</sup> secondaire (inclut l'album souvenir et la cérémonie de collation des grades)</i>	<b>70 \$</b> (Non remboursables)

## FRAIS ANNUELS POUR LES SERVICES COMPLÉMENTAIRES

▶ Frais de <b>transport scolaire</b> <i>Dépôt de 375 \$ exigé à l'inscription (remboursable en cas d'annulation avant le 1<sup>er</sup> juin)</i>	<b>1 375 \$</b>
▶ Frais de services spécialisés en <b>classe satellite</b> <i>Facturés à l'élève inscrit au programme L'Apostrophe</i>	<b>1 560 \$</b>